

UN TRANSPORT ADAPTÉ À VOS BESOINS SPÉCIFIQUES

À QUI S'ADRESSE LE TRANSPORT ADAPTÉ ?

La personne doit obligatoirement être admise selon les deux critères de la politique d'admissibilité au transport adapté du ministère des Transports du Québec :

- 1) Être une personne handicapée, c'est-à-dire, avoir une déficience significative et persistante et être limitée dans l'accomplissement des activités normales;
- 2) Avoir sur le plan de la mobilité des limitations justifiant l'utilisation d'un tel service de transport. Pour répondre à ce critère, le requérant devra avoir l'une des incapacités suivantes :
 - Incapacité de marcher 400 mètres sur un terrain uni;
 - Incapacité de monter une marche de 35 centimètres de hauteur avec appui ou d'en descendre une sans appui;
 - Incapacité d'effectuer l'ensemble d'un déplacement en transport en commun;
 - Incapacité de s'orienter dans le temps ou dans l'espace;
 - Incapacité de communiquer de façon verbale ou gestuelle; (Toutefois, cette incapacité ne peut à elle seule être retenue pour fins d'admission. Elle devra être associée à une autre incapacité pour que la personne soit reconnue admissible)
 - Incapacité de maîtriser des situations ou des comportements pouvant être préjudiciables à sa propre sécurité ou à celle des autres.

INSCRIPTION AU SERVICE

Pour utiliser le service de transport adapté, vous devez :

- Présenter une demande d'admission;
- Partie 1 : à remplir par le demandeur;
- Partie 2 : à remplir par un professionnel du réseau de la santé;
- Retourner le formulaire dûment remplis avec une photo récente à l'adresse suivante :

TACAL
294 rue du Pont
Mont-Laurier, QC
J9L 2R2

Pour obtenir un formulaire de demande d'admission vous pouvez écrire à l'adresse ci-haut mentionnée ou téléphoner à 819-623-5565, poste 1.

Nous vous demandons d'informer le bureau de tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone.

PEUT-ON SE FAIRE ACCOMPAGNER LORS D'UN DÉPLACEMENT ?

L'usager peut être accompagné selon la décision rendue par le comité d'admission. L'accompagnateur doit cependant monter et descendre aux mêmes endroits que l'usager.

De plus, certains types d'accompagnement font en sorte que les passages sont payants.

ACCOMPAGNEMENT AVEC CHIEN-GUIDE ET CHIEN D'ASSISTANCE

La présence d'un chien-guide ou d'un chien d'assistance est acceptée à bord des véhicules. Il faut toutefois que le chien ait suivi une formation spécifique donnée par un organisme reconnu. Nous pouvons exiger une attestation certifiant que le chien a été dressé dans une école reconnue et qu'un entraînement en situation de transport a été donné.

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU

Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h à 16h

HORAIRE DU SERVICE DE TRANSPORT

Du lundi au vendredi de 7h à 17h

Fermé les jours fériés

- Jour de l'An
- Lendemain du jour de l'An
- Vendredi Saint
- Lundi de Pâques
- Patriotes
- St-Jean-Batiste
- Confédération
- Fête du travail
- Action de Grâce
- Veille de Noël
- Noël
- Lendemain de Noël
- Veille du Jour de l'An

3\$ POUR
FACILITER
VOS DÉPLACEMENTS



**GUIDE
TRANSPORT
ADAPTÉ**

819 623.5565 poste 1
855 623.5565 poste 1
tacal.ca

TACAL
Transport adapté et collectif
d'Antoine-Labelle

INFORMATIONS PRATIQUES

Ponctualité

L'utilisateur doit se présenter 5 minutes avant l'heure indiquée. Aucun retard ne sera accepté. Le transporteur peut arriver jusqu'à 15 minutes après l'heure indiquée. À défaut de s'y conformer, ce dernier quittera les lieux pour se rendre à son transport suivant.

Bagages

Pour des raisons de sécurité, une limite d'un sac d'épicerie, de magasinage ou bagage sera acceptée par usager.

Ceinture de sécurité

Le port de la ceinture est obligatoire pour tous les usagers. Pour en être exempté, l'utilisateur doit avoir en sa possession, une attestation délivrée par la Société de l'assurance automobile du Québec prouvant l'incapacité de porter cette ceinture s'avère nécessaire.

Tabac, boisson et nourriture

Il est strictement interdit de fumer, de manger et de boire dans tous les véhicules.

Autonomie de transport

L'utilisateur en fauteuil roulant doit se rendre à des endroits munis d'une rampe d'accès conforme aux normes. Il en va ainsi pour son domicile. Dans le cas où il y aurait plus de trois marches consécutives à franchir à l'extérieur, l'utilisateur doit être en mesure d'effectuer cette manoeuvre sans l'aide du chauffeur. Il doit alors prévoir une autre forme d'aide. Le fauteuil roulant doit être muni d'une ceinture de sécurité fixe et être muni d'ancrages adéquats. Les fauteuils de type triporteurs et quadriporteurs sont autorisés à bord des véhicules à moins d'avis contraire. Renseignez-vous auprès du TACAL.

En cas de mauvais temps

Lors d'une tempête de neige, de verglas ou à cause d'un froid excessif, les usagers seront informés de la fermeture du service par la radio, au poste de CFLO à compter de 6h30.

De plus, toujours vous assurer que votre lieu d'embarquement ou de débarquement est adéquatement déneigé ou déglacé et sans obstruction à l'arrivée du véhicule. Dans le cas contraire, le déplacement pourrait être annulé.

PROCÉDURE DE RÉSERVATION

L'utilisateur doit réserver ses déplacements minimalement 24 heures à l'avance et doit mentionner :

- Nom;
- Adresse exacte d'embarquement;
- Adresse exacte de destination;
- La date du déplacement;
- L'heure du rendez-vous;
- La présence d'un accompagnateur, s'il y a lieu;
- L'heure du retour.

Aucune réservation laissée sur la boîte vocale ne sera considérée, sans la confirmation du répartiteur.

TARIF

Deux groupes tarifaires sont prévus :

- 3 \$ pour un passage simple
- 30 \$ pour un livret de 10 billets qui donnent droit à 10 passages.

Avoir en main le montant exact lors de l'embarquement, aucun crédit ne sera accepté.

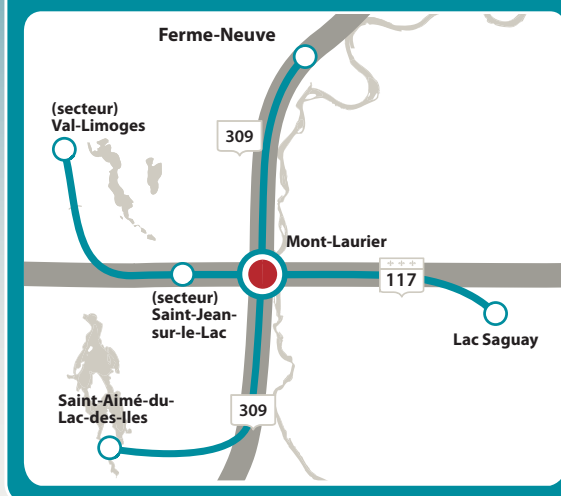
ANNULATION

En cas d'annulation, l'utilisateur doit appeler au moins 30 minutes à l'avance pour annuler sa réservation. Sinon, une pénalité sera réclamée au prochain transport. En dehors des heures de bureau, l'utilisateur doit laisser un message sur la boîte vocale du transport adapté.

3\$ POUR FACILITER VOS DÉPLACEMENTS

UN TRANSPORT ADAPTÉ À VOS BESOINS SPÉCIFIQUES

LIGNE BLEUE Transport adapté
DU LUNDI AU VENDREDI.



TACAL
Transport adapté et collectif
d'Antoine-Labelle

POUR RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

294 rue du Pont, Mont-Laurier, QC J9L 2R2
819 623.5565 poste 1
855 623.5565 poste 1
tacal.ca

COMMENTAIRES ET PLAINTES

Nous sommes à l'écoute. Afin de permettre une amélioration constante de nos services, il est possible de nous faire connaître tout commentaire ou plainte par écrit. Vous pouvez vous procurer le formulaire, disponible à nos bureaux.

**JE PARTAGE
MON AUTOBUS**

Lorsque les autobus ne sont pas remplis, les usagers et le chauffeur accueillent toute personne à bord. Un partage d'autobus qui permet d'offrir un transport de qualité.